



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 4 août 2014

LE GOUVERNEUR CUOMO SIGNE UNE MESURE LÉGISLATIVE POUR RENFORCER LES VÉRIFICATIONS D'ANTÉCÉDENTS DANS LES ORGANISATIONS DE POMPIERS VOLONTAIRES

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a signé aujourd'hui une mesure législative qui renforce le processus d'enquêtes pour les organisations de pompiers volontaires en exigeant que les candidats se soumettent à des vérifications d'antécédents pour toutes inculpations d'infraction sexuelle.

« Les pompiers sont souvent dans une position où ils servent et protègent des membres vulnérables de la population de leurs communautés – c'est pourquoi il est impératif que nos organisations de pompiers volontaires soient dotées d'individus dévoués et hautement qualifiés au sein de leur personnel, a déclaré le Gouverneur Cuomo. En permettant à ces groupes de rechercher les contrevenants sexuels et d'écarter tout individu ayant été inculpé d'infractions sexuelles, nous soutenons parmi nos plus importants groupes de bénévoles locaux et marquons un grand pas en avant pour des communautés plus sécuritaires partout dans l'État. »

Les pompiers volontaires travaillent fréquemment en présence d'individus vulnérables, y compris des enfants. Ce projet de loi exigera des pompiers volontaires potentiels qu'ils autorisent une vérification d'antécédents en matière d'inculpation d'infraction sexuelle si l'individu souhaite poursuivre sa demande de candidature. Le projet de loi permettra également aux services d'incendie individuels de déterminer si le bénévole potentiel est admissible en vue de devenir membre bénévole dans l'éventualité où il serait révélé que cette personne a été inculpée d'infraction sexuelle.

La loi a été adoptée par les deux Chambres de la législature, comme S1885C et A2318D, respectivement

Le sénateur John J. Bonacic a déclaré : « Le personnel bénévole des services d'incendie devrait avoir tous les moyens nécessaires en vue d'éviter que des contrevenants sexuels inculpés deviennent bénévoles, et afin d'écarter ceux qui sont déjà en service. Souvent, les pompiers volontaires sont dans des situations où des enfants et des familles sont présents, que ce soit dans le cadre d'incendies ou d'urgence médicale, mais ils prennent également part à la communauté et à des événements scolaires. Ceci donnera à ceux qui approuvent les nouveaux pompiers volontaires le soutien dont ils ont besoin. Je remercie le Gouverneur Cuomo d'avoir ratifié cette loi qui participe du sens commun. »

French

La membre de l'Assemblée Aileen Gunther a déclaré : « Les pompiers volontaires sont une partie précieuse et intégrale de notre communauté. Ils sont dans une position de confiance et d'autorité, interagissant régulièrement avec des enfants, des aînés et des familles qui sont vulnérables. Cette mesure législative fait beaucoup pour faire en sorte que les services d'incendie aient tous les outils dont ils ont besoin pour protéger la communauté, ainsi qu'eux-mêmes.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418

WE WORK FOR THE PEOPLE
PERFORMANCE * INTEGRITY * PRIDE